

Ayrault veut accélérer la transition énergétique

En clôture de la 2^e conférence environnementale, le Premier ministre a annoncé plusieurs mesures pour y arriver, notamment la taxe carbone et la mise à contribution du secteur nucléaire

Prendre au plus tôt le virage de la transition énergétique. Jean-Marc Ayrault a annoncé hier en clôture de la 2^e conférence environnementale, la création dès l'an prochain de nouveaux outils financiers dans ce sens, parmi lesquels la fameuse « contribution carbone ». Cette réforme, qui sera « très progressive » et respectera l'engagement gouvernemental de stabilité des prélèvements obligatoires, a promis le Premier ministre, devrait rapporter 2,5 milliards d'euros en 2015 et 4 milliards en 2016.

Pas d'impact sur les carburants en 2014

Les recettes qui en sont attendues pour 2014, qui seront précisées lors de la présentation du budget, devraient être limitées : le gouvernement souhaite qu'elle n'ait pas d'impact dans l'immédiat sur les carburants et le fioul, « pause fiscale » oblige.



Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, le président de la République François Hollande et le ministre de l'Ecologie Philippe Martin lors de l'ouverture de la conférence, vendredi.

(Photo Reuters)

Le gouvernement s'était engagé à ce que la fiscalité écologique contribue à hauteur de 3 milliards d'euros d'ici 2016 au financement du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, à destination des entreprises. La taxe carbone rapportera

donc un milliard d'euros supplémentaire à l'État à cette date, selon le Premier ministre, somme qui devrait être affectée à des incitations fiscales pour le développement des énergies renouvelables et la rénovation thermique. Sur ce dernier point,

afin d'atteindre l'objectif fixé vendredi par François Hollande, à savoir 50 % de réduction de la consommation d'énergie, un milliard et demi d'euros sera redistribué aux ménages via des aides dès l'an prochain.

Rénovation thermique : 1,5 milliard d'euros en 2014

Autre grande mesure annoncée, moins attendue celle-là : l'utilisation d'une partie des gains du nucléaire pour financer la transition énergétique. Les centrales nucléaires, au fur et à mesure de leur amortissement, dégagent en effet des surplus financiers. Cette disposition sera inscrite dans la loi de transition énergétique présentée en 2014, mais le montant n'est pas encore déterminé. La ministre écologiste Cécile Duflot a salué cette initiative.

1. Le Premier ministre n'a pas évoqué un éventuel rééquilibrage de la taxation entre l'essence et le diesel.

2 litres aux 100 km.. dès 2014 ?

Un prototype de voiture consommant deux litres d'essence aux 100 kilomètres sera présenté lors du Mondial de l'automobile à Paris en 2014, a annoncé hier Jean-Marc Ayrault : « Les constructeurs ont relevé le défi, ils ont renforcé et accéléré leurs recherches. » Cette voiture très économe en essence permettrait d'aider la France à atteindre le « facteur 4 », c'est à dire de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990.